

PASSIONS COMMUNES

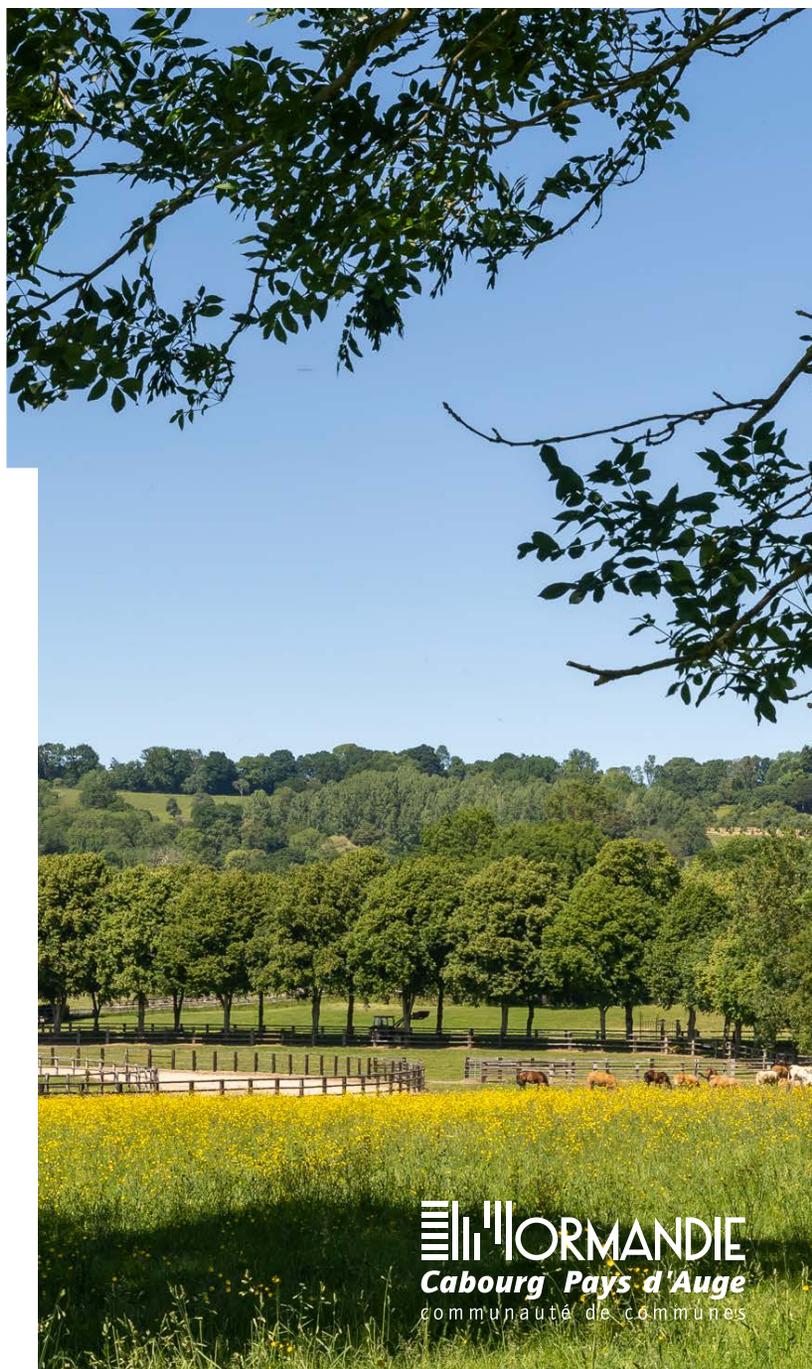
LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE



4



JANVIER
FÉVRIER
MARS
2023



MUSIQUE & HANDICAP

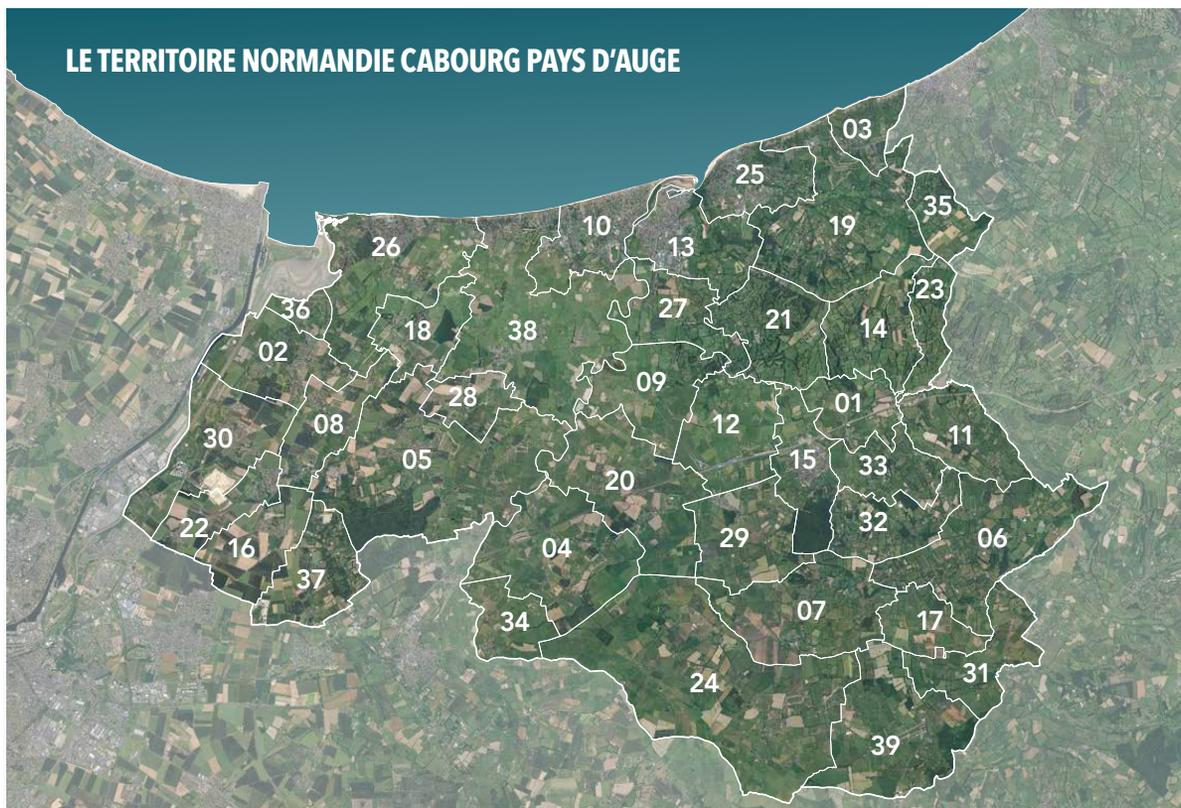
NCPA HORIZON 2030

VOS PROJETS DE
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

IMPULSION PROXIMITÉ,
LE DISPOSITIF QUI SOUTIENT
LES COMMERÇANTS
ET LES ARTISANS

 **NORMANDIE**
Cabourg Pays d'Auge
communauté de communes

LE TERRITOIRE NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE



LES 39 COMMUNES

- | | |
|-------------------------|--------------------------|
| 01. Angerville | 21. Grangues |
| 02. Amfreville | 22. Hérouvillette |
| 03. Auberville | 23. Heuland |
| 04. Basseneville | 24. Hotot-en-Auge |
| 05. Bavent | 25. Houlgate |
| 06. Beaufour-Druval | 26. Merville-Franceville |
| 07. Beuvron-en-Auge | 27. Périers-en-Auge |
| 08. Bréville-les-Monts | 28. Petiville |
| 09. Brucourt | 29. Putot-en-Auge |
| 10. Cabourg | 30. Ranville |
| 11. Cresseville | 31. Rumesnil |
| 12. Criqueville-en-Auge | 32. Saint-Jouin |
| 13. Dives-sur-Mer | 33. Saint-Léger-Dubosq |
| 14. Douville-en-Auge | 34. Saint-Samson |
| 15. Dozulé | 35. Saint-Vaast-en-Auge |
| 16. Escoville | 36. Sallenelles |
| 17. Gerrots | 37. Touffréville |
| 18. Gonneville-en-Auge | 38. Varaville |
| 19. Gonneville-sur-Mer | 39. Victot-Pontfol |
| 20. Goustranville | |



27 640 hectares

14 km de littoral



31 329 habitants

Améliorer le quotidien, préparer l'avenir.

Telle est l'ambition du projet de territoire, adopté à la quasi-unanimité par les conseillers communautaires en fin d'année 2022. Il aura fallu un certain temps à Normandie Cabourg Pays d'Auge avec ses 39 communes issues, avant la loi NOTRe, de cinq communautés de communes différentes, pour harmoniser ses pratiques, organiser un premier échelon de solidarité territoriale, déterminer des objectifs partagés et la juste participation de chacun pour les atteindre.

C'est désormais chose faite avec ce projet de territoire, coconstruit au fil de nombreuses réunions et ayant fait l'objet d'une consultation de la population. Il fera l'objet de plusieurs réunions publiques sur le territoire au cours de l'année 2023.

Ce document a pour ambition de traiter tout à la fois la fin du mois en offrant un service public du quotidien efficace à prix maîtrisé et d'éviter la fin du monde en enclenchant l'indispensable transition énergétique et en recherchant dans de nombreux domaines, des boucles vertueuses. Le

monde bouge, tout évolue très vite et le projet de territoire se doit d'être un document agile. Il sera évalué chaque année, et après débat lors d'un Conseil communautaire en début d'année, les inflexions nécessaires seront apportées.

L'année 2023 verra s'ouvrir de nombreux chantiers après des mois d'études et de réflexion : premiers travaux GEMAPI, requalification des stations d'épuration, passage pour les eaux usées de réseaux unitaires à des réseaux séparatifs. Ce sera aussi la poursuite du chantier du centre aqualudique mais aussi la fin des travaux du Beffroi et l'entrée de l'école de musique dans ses nouveaux locaux.

Vous le voyez, nos services œuvrent au quotidien avec beaucoup de détermination et pour fil rouge le service rendu au citoyen. Chacun le mesure néanmoins, cette année 2023 s'ouvre sur nombre d'inquiétudes et de menaces. Mais il y a aussi, objectivement, beaucoup de raison d'espérer.

Bonne lecture à tous.

Olivier Paz
Président de la communauté de communes
Maire de Merville-Franceville



SOMMAIRE

ENFANCE - JEUNESSE - CULTURE 4 - 5	GRAND PROJET 7	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 12
Musique et handicap	Des producteurs à l'assiette	Portrait d'un producteur Okolo
Une réflexion commune pour la culture	Début des travaux du centre aqualudique	Impulsion Proximité, le dispositif qui soutient les commerçants et les artisans
Micro-Folie, la culture à votre porte	DOSSIER 8 - 9	Vous êtes entrepreneur sur le territoire ?
PROXIMITÉ 6	NCPA : Horizon 2030	
Des permanences aux Points Info 14	ENVIRONNEMENT 10 - 11	TOURISME 13
France Services pour vous conseiller dans vos projets de rénovation énergétique	Revaloriser ou recycler ses encombrants : pensez-y	FOCUS SUR UNE COMMUNE 14
Conseil de développement : des propositions pour le territoire	Un projet d'assainissement individuel ? Le SPANC vous accompagne	Ranville : historique et attractive
Des projets pour revitaliser Dives-sur-Mer et Dozulé	Des mares restaurées à Hotot-en-Auge et Goustranville	NUMÉROS UTILES & INFORMATIONS PRATIQUES 15

Un département « musique et handicap » ouvre à l'école de musique intercommunale

L'enjeu du nouveau département « musique et handicap » est de rendre accessible l'enseignement artistique et la pratique musicale à tous, dans une démarche qui se veut solidaire et inclusive. L'utilisation d'instruments connectés et adaptés, la flûte traversière et le chant, seront les 3 outils proposés selon le choix et la capacité de la personne.

Les cours se déroulent à l'école de musique désormais installée au Beffroi de Dives-sur-Mer dans une salle adaptée. Un instrument peut être loué sur place et des séances d'essai sont également organisées gratuitement..



© Jules Vincent Normedia

HORS LES MURS

Dans un souci d'égalité territoriale, l'école de musique propose également des rencontres autour de la musique chez l'habitant ou dans les institutions, afin de favoriser le bien-être des personnes isolées et à mobilité réduite. Chaque séance est l'occasion de proposer des moments uniques grâce à la flûte traversière ou le chant.

“ J'ai toujours souhaité partager la musique et l'apporter à tous les publics car la musique permet de créer du lien et fait tellement de bien ! Que ce soit à l'école de musique ou chez les personnes, je m'adapte pour offrir à chacun des moments de musique vivante et de rencontre ”

Laetitia Sarazin

Flûtiste - en charge du département musique & handicap

L'école de musique installée au Beffroi de Dives-sur-Mer

Le 27 février 2023, plus de 200 élèves feront leur rentrée dans les nouveaux locaux de l'école de musique, au Beffroi. Étendue sur 3 niveaux, l'école offre 11 salles pour les cours de musique, un espace spécifique pour les petits à partir de 3 ans et un auditorium de 50 places.

Plus d'informations :

02 31 91 12 40 - ecoledemusique@normandiecabourgpaysdauge.fr



Gérée par la communauté de communes, l'école de musique propose des cours individuels ou collectifs de musique classique ou actuelle à travers de nombreux instruments. Elle intervient également en milieu scolaire afin de permettre aux enfants qui ne fréquentent pas l'école de musique de s'initier.

Une réflexion commune pour la culture

Afin de favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre, la communauté de communes réalise actuellement, en concertation avec les acteurs culturels du territoire, un état des lieux. Celui-ci servira de base pour l'identification collective des axes de développement culturel.

Plus d'informations :

06 59 35 75 57 - r.berge@normandiecabourgpaysdauge.fr



© La Villette

© Jules Vincent Normedia

Micro-Folie, la culture à votre porte

Accéder en toute autonomie à des milliers d'œuvres, des ballets, des concerts... juste à côté de chez vous ? C'est désormais possible avec la Micro-Folie, le nouvel espace numérique culturel itinérant né du partenariat entre NCPA et La Villette qui coordonne ce projet national. La Micro-Folie offre un musée numérique réunissant plusieurs milliers de chefs-d'œuvre de nombreuses institutions et musées, nationaux et internationaux.

En fonction du lieu choisi pour accueillir la Micro-Folie et du projet conçu en concertation avec

les communes, plusieurs modules peuvent compléter le musée numérique : un FabLab, un espace de réalité virtuelle, une scène, une bibliothèque/ludothèque ou encore un espace de convivialité. Cette plateforme d'activités est animée par les médiateurs numériques et culturels de l'Espace Public Numérique au travers d'ateliers ludiques et variés.

Pensé pour être mobile sur l'ensemble du territoire intercommunal, le matériel facilement déplaçable et interactif va permettre de porter des actions culturelles vers le plus grand nombre.

La tournée de la Micro-Folie en 2023 :

- à Dozulé jusqu'au 30 janvier 2023, Espace culturel Fernand Seigneurie
- à Dives-sur-Mer du 6 au 24 février 2023, à l'école élémentaire Colleville
- à Hérouvillette du 1^{er} au 31 mars 2023, à l'école primaire
- à Merville-Franceville d'avril à juin 2023, à la bibliothèque municipale
- à Victot-Pontfol du 3 au 17 juillet 2023, à la Mairie
- à Escoville du 1^{er} au 31 décembre 2023, à la salle des Fêtes



© La Villette

© Jules Vincent Normedia



Grâce à cette Micro-Folie mobile, vous bénéficiez désormais, au plus près de chez vous, des plus grandes œuvres numérisées. Votre territoire rejoint un large réseau de 350 projets innovants et connectés, dont 7 dans le Calvados.



La Villette

La Micro-Folie inaugurée à Dozulé

NCPA a inauguré, le 3 décembre dernier, la première de la Micro-Folie à l'Espace Culturel Fernand Seigneurie à Dozulé, en présence du Préfet, du Sous-Préfet, des élus, du représentant de La Villette et des partenaires. Une journée riche en animations qui a permis à tous de découvrir la richesse du dispositif.

Des permanences aux Points Info 14 France Services pour vous conseiller dans vos projets de rénovation énergétique

Vous êtes un particulier et vous avez un projet de rénovation énergétique ? Vous pouvez bénéficier gratuitement de conseils techniques, financiers et personnalisés afin que votre projet corresponde à vos choix et à la situation de votre logement. Un conseiller est disponible sur rendez-vous lors de permanences, 2 jours par mois à Dozulé, Dives-sur-Mer et Merville-Franceville.

« Lorsqu'un usager vient nous demander des informations pour un projet de rénovation énergétique, nous identifions sa demande qui concerne généralement l'isolation ou un changement de chaudière. Selon son revenu fiscal de référence, nous l'orientons vers l'un des deux organismes labellisés France Renov' : Biomasse ou Soliha qui tiennent une permanence chaque mois au Point Info 14 - France Services. »

Aurélie Niard

Responsable de Point Info 14 - France Services à Merville-Franceville

« Lorsque nous avons souhaité réaliser une isolation thermique pour améliorer la performance énergétique de notre maison en 2019, nous avons contacté le Point Info 14 – France Services de Dozulé pour savoir quoi faire et dans quel ordre, tant sur les aspects techniques que financiers. Nous nous sommes rencontrés plusieurs fois avec les conseillers et les travaux ont pu avoir lieu rapidement. L'accompagnement a été indispensable et vraiment utile pour nous. »

Julien

Habitant de Bavent



Plus d'informations :

Dozulé : 02 31 73 00 75 | pointinfo14-dozule@normandiecabourgpaysdauge.fr

Merville-Franceville : 02 61 53 59 21 | pointinfo14-merville@normandiecabourgpaysdauge.fr

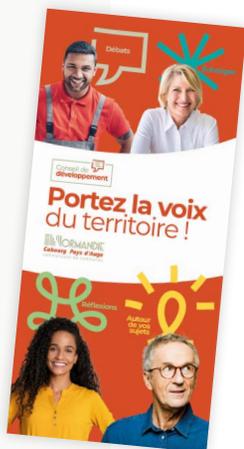
Conseil de développement

Des propositions pour le territoire

Lancé en septembre 2021, le conseil de développement, réunissant 15 femmes et 15 hommes habitants du territoire, a présenté en octobre dernier son premier rapport aux élus et aux services de l'intercommunalité. Il a ainsi pu émettre ses observations et ses propositions sur les thèmes de la mobilité et de l'eau.

Une nouvelle réflexion est désormais engagée autour de la gestion des déchets et de la diversification énergétique.

Plus d'informations : www.ncpa.fr



Des projets pour revitaliser Dives-sur-Mer et Dozulé

Améliorer l'habitat, développer des voies piétonnes et cyclistes, restructurer son pôle social, rénover ses halles, sont une partie des objectifs de la ville de Dives-sur-Mer cosignataire avec l'intercommunalité de la convention « Opération de Revitalisation du Territoire » dans le cadre du programme Petites Villes de Demain. Ce dispositif est également engagé avec la ville de Dozulé pour améliorer la qualité de vie des habitants.

Plus d'informations : 06 99 81 35 99

j.regnault@normandiecabourgpaysdauge.fr

Des producteurs à l'assiette ... des enfants

L'intercommunalité reprend la main sur la restauration scolaire intercommunale et propose du nouveau dans les assiettes des enfants.



© Adobe Stock

Depuis le 1^{er} janvier 2023, NCPA a repris en gestion directe la cuisine centrale de Dozulé pour nourrir l'ensemble des élèves des écoles intercommunales du territoire. Elle sera en capacité, dès septembre prochain, de fournir les repas des élèves d'autres communes. Le choix des producteurs, les achats, l'élaboration des menus, la préparation des plats, la livraison des repas, l'ensemble de cette chaîne de production est maintenant dirigé par l'intercommunalité pour une alimentation saine, locale et durable.

Bon pour la Santé

Privilégier les produits locaux et fournir des repas sains et équilibrés, pour répondre aux exigences de la Loi EGALIM soit 20 à 25% de produits issus de l'agriculture biologique.

Bon pour l'économie

Créer de l'emploi, acheter chez des producteurs locaux et favoriser les circuits courts, la cuisine centrale est un véritable outil au service du territoire.

Bon pour l'environnement

Transformation des produits sur place permettant d'éviter des transports inutiles et de baisser le bilan carbone de chaque assiette produite.

490 élèves en école intercommunale

150 enfants de centre de loisirs

450 repas par jour produits, livrés et servis 5 jours/7



NCPA renouvelle sa restauration scolaire dans le cadre d'une régie intercommunale avec une démarche audacieuse en introduisant des produits bio et en favorisant les producteurs locaux.

Denise Davoust

Vice-présidente en charge de la petite enfance, jeunesse, scolaire et loisirs

VOIX
D'ÉLUE

7



© Demathieu Bard

Centre aquaculique intercommunal

Les travaux ont débuté !

Ces 3 derniers mois, les travaux se sont enchaînés sur le terrain accueillant le futur centre aquaculique intercommunal, à Cabourg. Après les fondations en novembre, le gros œuvre a démarré avec l'arrivée de la grue en décembre. Une période de travaux estimée à 18 mois.

LE PROJET DE *territoire* HORIZON 2030

À QUOI VA RESSEMBLER NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE D'ICI 2030 ? QUELLES POLITIQUES, QUELLES ACTIONS, QUELS PROJETS POUR DEMAIN ? C'EST TOUT L'ENJEU DU PROJET DE TERRITOIRE PORTÉ PAR L'INTERCOMMUNALITÉ POUR CONSTRUIRE SON AVENIR.

Un projet élaboré avec et pour tous

Après un diagnostic des atouts, des contraintes, des opportunités et des enjeux, les élus, au terme d'une longue et fructueuse concertation et d'une consultation des habitants, ont élaboré ce projet de territoire visant à définir un avenir commun aux 39 communes qui le composent. Un projet qui a vocation à évoluer chaque année pour s'adapter au mieux aux besoins du territoire.

Les défis de demain

Parce que l'avenir se construit en toute connaissance des défis à relever, la communauté de communes a défini l'identité de son territoire et les enjeux auxquels il doit faire face.



Scannez ce QR-code pour consulter le projet de territoire en ligne



L'identité

- Une situation géographique favorable avec la proximité de l'agglomération urbaine de Caen et de Paris.
- Un territoire multipolaire pourvu d'une offre de proximité.
- Un paysage riche doté d'un littoral et d'une campagne où il fait bon vivre.
- Une histoire qui compte des personnalités fortes telles que Guillaume le Conquérant, Marcel Proust, et des événements marquants comme le Débarquement et la Bataille de Normandie.
- Une activité économique orientée vers le tourisme et les services.

Les enjeux

- Un vieillissement de la population qui nécessite de développer l'offre de soin et d'améliorer l'accessibilité des espaces.
- Une mobilité à repenser face à la dépendance à la voiture individuelle.
- Des synergies à trouver entre littoral et rural en matière de services à la population.
- Un bouleversement climatique qui expose une partie du territoire aux risques de submersion, de remontées de nappe et de salinisation des eaux souterraines.
- Une activité industrielle à conforter.
- Une offre de logement à améliorer pour favoriser le parcours résidentiel et le renouvellement de la population.

4 ambitions



© Adobe Stock

En devenant une communauté de communes éco-exemplaire dans sa gestion des déchets, en préservant le cadre de vie et le patrimoine, en sauvegardant la ressource en eau.



© Adobe Stock

En développant la mobilité, en maintenant le lien inter-générationnel, en préservant la jeunesse et en soutenant le « bien vieillir », en fluidifiant le parcours résidentiel des habitants, en favorisant la réussite scolaire et l'épanouissement sportif et culturel des enfants, en maintenant les filières traditionnelles agricoles, en encourageant le « bien manger » et l'accès aux circuits courts.



© Adobe Stock

En proposant une offre cohérente et diversifiée de structures d'accueils pour les enfants, en garantissant un accès pour tous à la culture et au sport, en favorisant l'accès à la formation, à la recherche d'emploi des jeunes, l'inclusion des personnes en situation de handicap, en permettant un accès de tous aux outils numériques, en créant des espaces vecteurs d'échanges, de coopérations, d'expérimentations.



© Adobe Stock

En développant et en revitalisant des zones d'activités économiques en lien avec le tissu local, en favorisant un tourisme durable, en renforçant la communication.



« Après la fusion en 2017, il a fallu un peu de temps pour mettre en ordre de marche la nouvelle communauté de communes. Aujourd'hui, il est temps d'élaborer une trajectoire pour les années à venir et dessiner un projet ambitieux qui correspond à l'identité de notre intercommunalité. Ce projet de territoire, conçu avec les élus et en concertation avec les habitants, a pour objectifs de répondre aux enjeux de notre territoire, avec nos moyens et dans une véritable cohérence, tout en conservant l'équilibre entre communes rurales, littorales et périurbaines mais aussi entre les générations. Il représente un engagement qui fera l'objet d'une évaluation annuelle avec des propositions de modifications selon les opportunités qui s'offriront. »

Olivier Paz
Président de NCPA

VOIX D'ÉLU

Revaloriser ou recycler ses encombrants : pensez-y !

Depuis le 1^{er} septembre 2022, l'association L'Auguste Recycleur-Bâtisseur en partenariat avec NCPA valorise les objets avant de les revendre à des prix modestes dans sa ressourcerie à Périers-en-Auge.



© D.R.



La ressourcerie est installée depuis mi-décembre dans un local de 900m² sur la Zone d'Activités de Périers-en-Auge à l'entrée de Dives-sur-Mer. Désormais, nous avons un espace d'accueil nous permettant de recevoir les meubles et objets des habitants, de les nettoyer et réparer avant de les mettre en vente. Ce grand bâtiment nous permet aussi d'avoir un espace vélo où tout le monde peut venir y acheter ou réparer, avec l'aide de nos bénévoles.

Notre objectif est que nous soyons présents dans l'esprit des gens lorsqu'ils souhaitent se débarrasser d'un objet dont ils n'ont plus l'usage et de leur offrir une autre possibilité que de le jeter. En s'inscrivant dans l'économie circulaire, et en nous donnant la possibilité de récolter de l'argent grâce à la vente des objets qu'ils nous donnent, les gens nous permettent de construire des Tiny House pour les personnes sans-abris.

Arnaud Cottebrune

Président de l'association L'Auguste Recycleur – Bâtisseur

Le saviez-vous ?

A la déchetterie de Périers-en-Auge, une zone de réemploi est installée pour y déposer vos objets qui seront ensuite valorisés par l'association dans son atelier.

Encombrants : ayez les bons réflexes !

Avant de faire collecter vos encombrants, d'autres solutions existent !

● Je fais reprendre

Faites-les reprendre : lors de l'achat d'un produit identique neuf soumis à l'éco-participation, les vendeurs proposent ou ont l'obligation de reprendre l'ancien produit.

● Je donne

Donnez-les dans les dépôts-ventes ou à la nouvelle ressourcerie de Périers-en-Auge.

● Je vends

Vendez-les sur des sites internet dédiés.

● Je répare

Réparez-les pour donner une seconde vie à vos objets.

● Je vais en déchetterie

Chaque déchet déposé en déchetterie est orienté vers la bonne filière de réemploi ou de recyclage.

La collecte, comment ça marche ?

Il suffit d'appeler pour prendre rendez-vous :

- par téléphone au 07 65 69 95 02 (du lundi au vendredi de 9h à 12h)
- ou sur la plateforme dédiée : www.lauguste-recycleur.fr
- ou par mail à lauguste.recycleur-batisseur@hotmail.com

Une fois le rendez-vous fixé, vous pouvez trier vos encombrants et les disposer sur le trottoir (liste des encombrants collectés disponible sur ww.ncpa.fr).

Les 39 communes de NCPA sont concernées par le nouveau système de collecte des encombrants sur rendez-vous.

CE SERVICE EST EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS ET LIMITÉ À UNE FOIS PAR AN.

Plus d'informations :

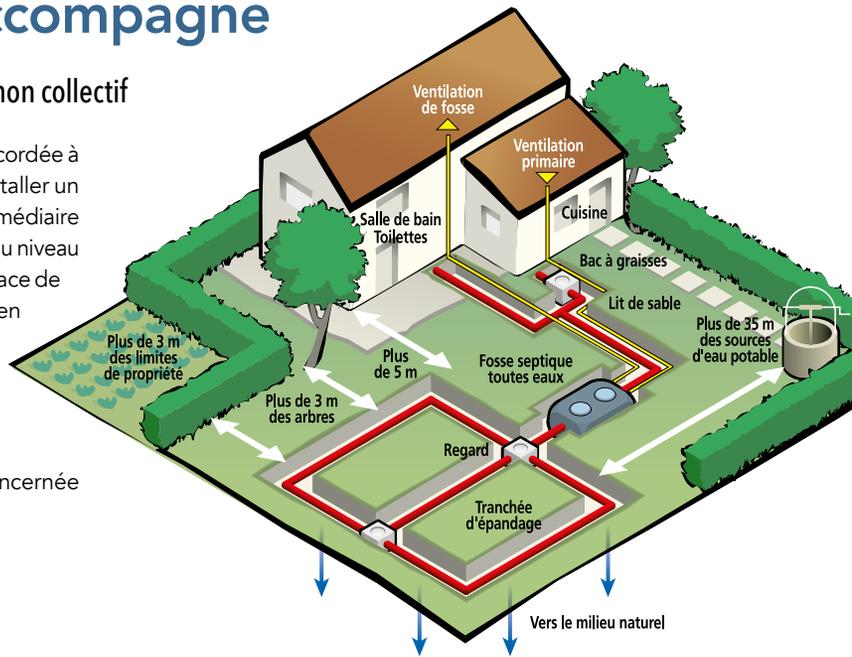
Service gestion des déchets 02 31 28 10 25 - dechets@normandiecabourgpaysdauge.fr
 L'Auguste Recycleur-Bâtisseur : 0765 69 95 02 - lauguste.recycleur-batisseur@hotmail.com
 La Ressourcerie : Zc Le Fer des Champs - 14 160 Périers-en-Auge

Un projet d'assainissement individuel ? Le SPANC vous accompagne

SPANC : service public d'assainissement non collectif

Vous êtes propriétaire d'une habitation non raccordée à un réseau public d'eaux usées ? Vous devez installer un dispositif d'assainissement individuel. Par l'intermédiaire du SPANC, NCPA peut vous accompagner tant au niveau technique que réglementaire dans la mise en place de votre assainissement non collectif. Un technicien est à votre disposition pour échanger avec vous sur votre projet, vérifier sa viabilité et vous conseiller sur les modalités d'entretien et de fonctionnement.

Sur le territoire, la moitié des logements est concernée par l'assainissement individuel.



Plus d'informations : 02 31 28 66 99
assainissement@normandiecabourgpaysdauge.fr



Dans le cadre de sa compétence Cycle de l'eau, il revient à NCPA, de vérifier la conformité de l'assainissement des logements du territoire.

Des mares restaurées à Hotot-en-Auge et Goustranville

Afin d'améliorer l'état écologique des cours d'eau, limiter les phénomènes de ruissellement et préserver la biodiversité, le Syndicat Mixte du Bassin de la Dives (SMBD) mène des actions pour la restauration des mares. Dans le cadre d'une convention de partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie qui coordonne le Programme Régional en faveur des Mares (PRAM), il a effectué en 2022 la restauration de 10 mares sur les communes de Goustranville et Hotot-en-Auge. En 2023, une dizaine de mares sera restaurée par le SMBD sur les communes de Basseneville, Périers-en-Auge et Saint-Samson.



VOIX D'ÉLUE

Nous menons un programme de sauvegarde des mares sur notre territoire. Celui-ci a bénéficié d'un Programme Régional en faveur des mares et d'un accompagnement financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie. A l'heure où la biodiversité est menacée, toutes les actions que l'on peut faire sont utiles.

Nadia Blin
Maire de Goustranville



Le saviez-vous ?

Le SMBD est un établissement public en charge de la gestion des milieux aquatiques, notamment sur le territoire de NCPA. Cette structure travaille au quotidien pour protéger les cours d'eau, les mares et les milieux humides de manière cohérente et concertée à l'échelle du bassin versant de la Dives. Divers programmes sont menés comme la restauration de mares pour favoriser la biodiversité aquatique.



Portrait d'un producteur **okolo**

Depuis avril dernier, Méline Charouit et Antoine Cherrier se sont installés sur le territoire pour cultiver des fruits et des légumes bio

Située à Cresseville, la Ferme des Mille Ruisseaux est une micro-ferme maraîchère biologique qui cultive sur 3 500 m² des fruits et des légumes bio. Installés depuis 2022, Méline Charouit et Antoine Cherrier, sont lauréats du concours Fermes d'Avenir 2021, qui récompense leur démarche pionnière dans l'agroécologie. Adeptes du circuit court et du consommateur local c'est tout naturellement qu'ils se sont tournés vers le site internet okolo-ncpa.fr pour vendre leurs produits. « Un moyen d'élargir notre réseau de distribution et de vendre notre production en dehors des heures d'ouverture de notre boutique ».

Mise en place par NCPA en partenariat avec Okolo, cette place de marché numérique est dédiée au local en Normandie. « Une plateforme très bien conçue qui nous permet d'être plus visibles et de proposer une nourriture saine à plus de personnes ».

L'ensemble de leurs produits sont à retrouver sur okolo-ncpa.fr, en vente directe à la ferme ou sur les marchés.



© Ferme des Mille Ruisseaux

Plus d'informations : www.okolo-ncpa.fr
La Ferme des Mille Ruisseaux - Le Poirier Yvon - Cresseville

Le saviez-vous ?

Grâce au partenariat entre Okolo et NCPA, agriculteurs, éleveurs, maraîchers, ... profitent d'une place de marché numérique facile d'accès et gratuite.

Impulsion Proximité, le dispositif qui soutient les commerçants et les artisans

Aux côtés de la Région Normandie, l'intercommunalité renforce son soutien au développement des entreprises sur son territoire.

Avec le dispositif « Impulsion Proximité », les commerçants et les artisans, ayant moins de 50 salariés et réalisant moins de 10 millions d'euros de chiffre d'affaires peuvent bénéficier d'un soutien financier via l'obtention d'un prêt à taux zéro pour leurs projets d'investissement, de transmission-reprise ou de renforcement de trésorerie dans le cadre d'un développement.

Les bénéficiaires de ce dispositif pourront également recevoir une subvention apportée par NCPA équivalente à 10% du prêt à taux zéro accordé par la Région, pour les opérations d'investissement d'au moins 10 000 euros.

Plus d'informations : www.adnormandie.fr
Service développement économique : 02 31 28 39 97
deveco@normandiecabourgpaysdauge.fr



Vous êtes entrepreneur sur le territoire ?

NCPA et l'Agence de Développement de Normandie vous donnent rendez-vous le 1^{er} juin 2023 pour parler Marque Employeur, politique de recrutement ou comment attirer, recruter et fidéliser vos futurs talents en valorisant l'image de l'entreprise.

Les touristes ont de nouveau plébiscité le territoire en 2022

Une année marquée par une belle saison estivale et un pont du 1^{er} novembre digne d'un week-end d'été.

Une belle fréquentation tout au long de l'année avec une progression en 2022 du nombre de touristes et excursionnistes, et un pic en juillet et en août. De quoi ravir les professionnels du tourisme qui ont toutefois noté une baisse du panier moyen.

De son côté, l'office de tourisme note un nombre de demandes supérieures aux années Covid et le montant de la taxe de séjour en est le reflet : 1 880 000€. Une somme supérieure aux années précédentes et un montant jamais égalé depuis la fusion des offices de tourisme en 2017.



© Camille Pichard

Avec **232 000 visiteurs**, le samedi 16 juillet s'affiche comme la journée la plus fréquentée de l'année, suivie de près par le dimanche 30 octobre (220 400 visiteurs).



VOIX
D'ÉLU

Après avoir été la destination refuge pendant la Covid, Normandie Cabourg Pays d'Auge a bénéficié, cette année encore, de ses atouts. Sa proximité des grandes agglomérations et son authenticité continuent de lui être favorables, même en période de crise. Le territoire a réalisé une très belle saison en termes de fréquentation, liée notamment à une météo exceptionnelle, mais constate une consommation en baisse liée au contexte économique et politique.



Tristan Duval

Vice-président en charge du tourisme et des grands équipements touristiques

Une pluie de récompenses pour l'office de tourisme !

L'office du tourisme Normandie Cabourg Pays d'Auge a fait parler de lui lors de la soirée de remise de Prix des Trophées de la Communication 2022. 4 prix ont été remportés :

- La 1^{ère} place dans la catégorie **Meilleur site Internet d'office de tourisme**, avec le premier site internet touristique intercommunal, sorti en avril 2022 et subventionné par un fond européen (LEADER)
- La 2^{ème} place dans la catégorie **Meilleur magazine d'information**, avec « **Coquillage & Colombage** », le nouveau magazine de destination sorti en janvier 2022
- La 3^{ème} place dans la catégorie **Meilleure action de communication** sur un thème précis réalisée par un organisme public, avec la campagne de communication globale « On se plie en 4 », sortie en mai 2022
- Le magazine « Coquillage et Colombage » a également été récompensé par le **prix de la meilleure édition 2022**.

Cette reconnaissance nationale, gage de qualité, permet à l'office du tourisme Normandie Cabourg Pays d'Auge de rayonner au-delà de ses frontières.



27,8 millions de visiteurs en journée
7,5 millions de nuitées

36 % de **visiteurs français** sont venus d'Île-de-France, 34 % de Normandie

28 % de **visiteurs étrangers** ont principalement venus de Belgique, d'Allemagne et du Royaume-Uni

Le saviez-vous ?

L'histoire dit que la cathédrale de Westminster à Londres fut construite en pierres des carrières de Ranville. Les pierres étaient acheminées, vers l'Angleterre, par l'Orne et la Manche.

Ranville historique et attractive

De nombreuses infrastructures, de nouveaux programmes immobiliers : Ranville se projette vers l'avenir et attire de plus en plus d'habitants.

Si l'origine de Ranville remonte à l'Antiquité, son histoire est surtout marquée par le Débarquement et l'arrivée des premiers planeurs à quelques centaines de mètres de son pont. Première commune de France à avoir été libérée au matin du 6 juin 1944 par les Alliés, Ranville abrite le cimetière militaire le plus important en nombre de tombes après celui de Bayeux.

Presque 80 ans plus tard, Ranville continue chaque année de rendre hommage à ses héros libérateurs tout en se projetant vers l'avenir.

De nouveaux lotissements voient le jour et offrent aux nouveaux habitants la perspective de vivre sur un territoire idéalement situé. Ses anciennes maisons et leurs vieilles pierres, témoins des anciennes carrières font également partie du charme de Ranville.

La commune attire autant les promeneurs qui viennent découvrir les rives de l'Orne et le centre bourg que de visiteurs curieux de retracer les détails de l'opération Tonga et les prémices du Débarquement au musée Mémorial Pegasus.



© Michel Dehay



© Eric Larroyedieu

“ NCPA reste une communauté de communes à taille humaine qui permet à Ranville de bénéficier de services tels que l’instruction des permis de construire, la gestion des déchets, le développement de la mobilité douce. ”

Monique Legros

Adjointe au maire de Ranville



ACCUEIL

Accueil Normandie Cabourg Pays d'Auge

02 31 28 39 97

accueil@normandiecabourgpaysdauge.fr

Point Info 14 - France Services Dozulé

02 31 73 00 75

pointinfo14-dozulé@normandiecabourgpaysdauge.fr

Point Info 14 - France Services Merville-Franceville

02 61 53 59 21

pointinfo14-merville@normandiecabourgpaysdauge.fr

LES CENTRES DE LOISIRS

Amfreville

06 49 40 48 98

centredeloisirsamfreville@normandiecabourgpaysdauge.fr

Merville-Franceville

02 31 57 26 67

centredeloisirsmerveille@normandiecabourgpaysdauge.fr

Dozulé

02 31 28 26 87 - 07 85 58 58 42

centredeloisirsdozulé@normandiecabourgpaysdauge.fr

Local Jeunes à Merville-Franceville et à Dozulé

06 83 07 30 93

localjeunes@normandiecabourgpaysdauge.fr

LES RELAIS PETITE ENFANCE

Varaville

02 61 53 56 84

rpevaraville@normandiecabourgpaysdauge.fr

Dozulé

02 31 94 30 66

rpedozule@normandiecabourgpaysdauge.fr

Merville-Franceville

02 31 57 26 63

rpemerville@normandiecabourgpaysdauge.fr

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL (OTI)

OTI Cabourg

02 31 06 20 00

cabourg@ncpa-tourisme.fr

OTI Beuvron-en-Auge

02 31 39 59 14

beuvron-en-auge@ncpa-tourisme.fr

OTI Dives-sur-Mer

02 31 91 24 66

dives-sur-mer@ncpa-tourisme.fr

OTI Houlgate

02 31 24 34 79

houlgate@ncpa-tourisme.fr

OTI Merville-Franceville

02 31 24 23 57

merville-franceville-plage

@ncpa-tourisme.fr



LES AUTRES SERVICES

Service Urbanisme

02 31 28 12 86

urbanisme

@normandiecabourgpaysdauge.fr

Service Gestion des déchets

02 31 28 10 25

dechets

@normandiecabourgpaysdauge.fr

Service Assainissement

02 31 28 66 99

assainissement

@normandiecabourgpaysdauge.fr

Service Scolaire

02 61 53 56 24

scolaire

@normandiecabourgpaysdauge.fr

Service Développement Économique

02 31 28 39 97

deveco

@normandiecabourgpaysdauge.fr

Service Communication

02 31 28 67 00

communication

@normandiecabourgpaysdauge.fr

Espaces Publics Numériques

02 31 24 25 93

epn@normandiecabourgpaysdauge.fr

École de Musique

02 31 91 12 40

ecoledemusique

@normandiecabourgpaysdauge.fr

École de Voile

02 31 91 43 14

polenautique

@normandiecabourgpaysdauge.fr

Suivez toute l'actualité de la communauté de communes
Normandie Cabourg Pays d'Auge
sur www.ncpa.fr et les réseaux sociaux



Retrouvez l'ensemble des coordonnées des communes de NCPA sur www.ncpa.fr

Communauté de Communes Normandie Cabourg Pays d'Auge

ZAC de la Vignerie, rue des Entreprises, 14160 Dives-sur-Mer

Pour contacter la rédaction :

communication@normandiecabourgpaysdauge.fr

Directeur de la publication : Olivier Paz / **Coordination :** Stéphanie Rétif / **Rédacteur en chef :** Noémie Mariotti / **Rédaction :** Fabienne Gimbert.

Crédits photographiques : Couverture : Jules Vincent Normedia. Service communication NCPA, La Villette, Benjamin Déal, Demathieu Bard, la Ferme des Mille Ruisseaux, AD Normandie, Camille Plichard, Eric Larrayadiou, Michel Dehaye, Adobe Stock. **Conception maquette et mise en page :** Sequana Consulting

Impression : Imprimerie Moderne de Bayeux / Tirage : 21 000 exemplaires

Impression selon les normes environnementales PEFC, papier 100% recyclable



LE PROJET DE
territoire
HORIZON 2030

NORMANDIE
Cabourg Pays d'Auge
communauté de communes